

PROJET DE RECHERCHE INTERNATIONALE (PRI) 2022

CRITERES D'EVALUATION

L'appel PRI, conforme à la politique de l'Inserm en matière d'égalité des chances et de parité, suivra l'ambition et les préconisations du plan pour l'égalité professionnelle femmes / hommes et portera une attention particulière à l'équilibre des genres.

1. Qualité et potentiel du projet collaboratif et des équipes

▲ Edition 2022 : Prendre en compte les disparités et les hétérogénéités du développement scientifique du pays partenaire ainsi que le renforcement de ses capacités.

- Connaissance de "l'état de l'art" scientifique du sujet et clarté des objectifs scientifiques du projet.
- Intérêt scientifique et originalité du projet au regard du domaine de recherche.
Possibilité de conduire à une avancée scientifique significative à moyen ou long terme? Potentiel scientifique novateur ?
- Expertise scientifique de l'équipe française pour atteindre les objectifs du projet. Qualité de ses réalisations (publications, valorisation économique et clinique) ?
- Expertise scientifique de l'équipe étrangère pour atteindre les objectifs du projet. Qualité de ses réalisations (publications, valorisation économique et/ou clinique)
- Clarté de la problématique et de la méthodologie. Pertinence des approches méthodologiques. (Faisabilité et adéquation des moyens humains et financiers).

2. Pertinence de la collaboration

▲ Edition 2022 : la collaboration peut être justifiée par une caractéristique spécifique liée à la zone géographique ou à l'environnement de la collaboration (accès à certaines souches, biodiversité, phénotype ou génotype, etc.)

- Historique de la collaboration existante (projets conjoints préalables, résultats préliminaires, etc.) Qualité (et quantité) des actions et réalisations communes (publications, produits de valorisation économique et/ou clinique).
- Valeur ajoutée de la collaboration internationale. Complémentarité des équipes (apports scientifiques, en termes de données et de méthodologie). Clarté de la répartition des tâches et des responsabilités, équilibre des apports de chaque partie). Pertinence scientifique du partenaire au regard des objectifs du projet.

3. Impacts attendus¹

- Impacts scientifiques (progrès et avancée des connaissances dans le domaine, plus-value scientifique, impacts technologiques, infrastructures, etc.)
- Impacts économiques et renforcement de capacité (potentiel de résultats valorisables, impact éventuel de brevets communs, gestion de la PI) et sociétaux (prévalence de la maladie, enjeu de santé publique, etc.)

Ethique

- Le projet contient-il des aspects qui soulèvent des questions éthiques ?
- Prise en compte dans la préparation du projet

Sous critères pouvant jouer un rôle en cas d'égalité de scores

- Projet multidisciplinaire
- Projet d'innovation de rupture (*pour des pays équivalents en dépense R&D*)

¹ Ensemble des changements (directs ou indirects) durables ayant des liens de causalité avec le projet